

# L'ancienne paroisse de Savigneux et ses curés sous l'Ancien Régime

## L'ancienne église de Savigneux

### **L'église du prieuré**

L'église primitive daterait du XI<sup>e</sup> siècle mais elle fut reconstruite, sauf le chœur, au XIII<sup>e</sup> siècle par le prieur Guillaume de la Roue. Guillaume, issue d'une grande famille forézienne, était moine de la Chaise-Dieu. Il fut prieur de Savigneux de 1233 à 1262 puis ensuite évêque du Puy.

Une note d'auteur inconnu datée de 1699 et recopiée par Chaverondier <sup>1</sup>, indique que le prieuré fut d'abord sous le titre de Saint-Nicet <sup>2</sup> avant d'être sous le vocable de la Sainte-Croix. La note de 1699 déjà citée indique : "*l'église n'a rien de beau ou éclatant ; elle est petite et la nef obscure. Le chef [le chœur] est suffisamment éclairé...*"

Selon ce même document l'église Sainte-Croix aurait eu deux clochers, le petit et le grand : "*Le clocher est assez considérable, c'est une tour carrée...*" Le R. P. dom Pierre Sauret "*fit faire un petit clocher sur la jonction des voûtes de la nef et de la croupe de l'église, sous laquelle croupe est le chœur*".

En 1765 le grand clocher est signalé en mauvais état. Il contient deux bourdons tandis que le petit clocher abrite trois petites cloches. Les bâtiments du prieuré sont bien entretenus<sup>3</sup>.

L'église, moins grande mais plus fine que Notre-Dame de Montbrison, était d'une belle architecture gothique. Un petit croquis trouvé dans les archives de la Diana<sup>4</sup> donne les dimensions des baies gothiques de l'église. Elles étaient particulièrement élancées : 10,50 m de hauteur pour 0,70 m de largeur. L'église contenait trois nefs. Outre le maître-autel réservé au prieur il y avait deux chapelles au bout des nefs latérales, une pour le curé de la paroisse, l'autre dédiée à la Vierge et une troisième chapelle sous le clocher pour le service de la prébende de Saint-Thomas.

Nous possédons peu d'indications concernant la décoration intérieure de Sainte-Croix. Plusieurs prix-faits du début du 18<sup>e</sup> siècle signalent cependant la confection de deux retables en bois de pin pour 300 livres par le sculpteur Pierre Duval, l'achèvement de l'autel doté de quatre colonnes avec "*deux testes de chérubin pour porter l'image de Saint-Benoist*" peinte en noir et un piedestal "*pour porter la statue de Nostre-Dame de Piété*", du même artiste pour 135 livres<sup>5</sup>. Nous sommes à l'époque du baroque triomphant.

En 1743, M. de Meaux, lieutenant-général au bailliage et qui possède le château de Merlieu, revendique le droit de faire peindre une litre funèbre, bande noire ornée de ses armes, dans l'église de Savigneux, signe qu'il considère Sainte-Croix comme sa paroisse<sup>6</sup>. Nous ne savons pas s'il obtint satisfaction.

### **Démolition**

A défaut de documents iconographiques, les souvenirs d'Auguste Broutin, témoin oculaire de la démolition, sont précieux :

---

<sup>1</sup> Archives Diana 1 F 42 308 n° 3.

<sup>2</sup> Nicet ou Nizier : évêque de Lyon en 551, + le 2 avril 573.

<sup>3</sup> Déclaration à l'assemblée générale du clergé de France, année 1765, archives départementales de la Haute-Loire, 1 H 1 (La Chaise-Dieu), H 152, 91-95.

<sup>4</sup> Archives Diana 1 F 42 308, cf. chapitre *Le prieuré Sainte-Croix de Savigneux*.

<sup>5</sup> Archives départementales de la Haute-Loire, 1 H 1 (La Chaise-Dieu), H 152, 63-68.

<sup>6</sup> Lettre du 11 juin 1743 adressée par M. de Meaux au prieur, archives départementales de la Haute-Loire, 1 H 1 (La Chaise-Dieu), H 152, 20-29.

*... Nous croyons la voir encore, vers 1825, époque de sa démolition ; ses piliers, composés chacun d'un faisceau de colonnettes gothiques, ne supportaient plus les voûtes effondrées de ses nefs. Deux rosaces, dépouillées de nervures et de vitraux, laissaient passer aux deux bras du transept un jour sans mystère, et les grandes baies du chœur livraient à tous les orages le sanctuaire désert...*

Octave de la Bâtie nous apporte aussi quelques informations sur l'aspect du clocher. Ce sont de lointains souvenirs d'enfance :

*Dans ma jeunesse, en venant à Montbrison, mon attention était attirée par le clocher de Savigneux qui comme architecture me semblait faire le pendant du clocher actuel de Notre-Dame d'Espérance : deux rangs de fenêtres placés comme l'un au-dessus de l'autre. N'en ayant jamais été rapproché je ne sais rien des détails mais quand je le vis disparaître cela me fit un véritable chagrin tant il me semblait instinctivement que cela gâtait le paysage...<sup>7</sup>*

Il ne reste rien, semble-t-il, de la curieuse séparation, en deux églises superposées, qui était en place au XVII<sup>e</sup> siècle, lors de la visite pastorale <sup>8</sup>.

En 1830 les ruines du prieuré sont la propriété du sieur Zanoly<sup>9</sup>, de Montbrison, qui est entrepreneur en bâtiments. Il en vend progressivement tous les matériaux jusqu'à la complète disparition de l'église. Des maisons de Montbrison sont bâties avec ses pierres : n° 4 de la rue des Moulins, n°s 12-14-16 du quai des Eaux-Minérales, n°s 33-35 du boulevard Lachèze, n°s 17-19 de la rue Saint-Jean<sup>10</sup>.

En 1850, selon Ogier, une "magnifique ferme" est installée dans les dépendances du prieuré. Mais depuis le Concordat de 1801 Savigneux n'est plus paroisse. Son territoire est rattaché aux deux paroisses montbrisonnaises : Notre-Dame et Saint-Pierre. Il n'y a pas d'école et seulement 465 habitants. Comme communauté territoriale, son existence même est menacée. Il n'y a pas de bourg pour servir de chef-lieu et plus d'église pour rassembler les habitants...

### **Les cloches de Savigneux**

En mars 1803, les fabriciens de Saint-Pierre font transporter de Savigneux à Montbrison une grosse cloche du prieuré baptisée *Marie*. Fondue en 1481 par "Etuva le boiteux", cette cloche porte le blason de Renaud de Bourbon, prieur de Savigneux et futur archevêque de Narbonne. Elle pèse environ 1 300 kg et est encore en service dans le clocher de Saint-Pierre.

Une deuxième cloche, presque aussi grosse, meublait le clocher avant la Révolution. Elle avait été fondue l'an 1495. On a représenté sur ses flancs saint Pierre, saint Paul, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Evangéliste, saint Antoine, saint Nicet, sainte Catherine et sainte Barbe.

Le petit clocher contenait, nous l'avons dit, trois cloches plus petites. L'une d'entre elles provenait de la maladrerie Saint-Lazare de Moingt<sup>11</sup>. Le vieil établissement est alors réunie à l'hôpital de Montbrison avant de disparaître totalement. L'archevêque de Lyon a ordonné le transfert de la cloche de cette *chapelle champêtre* pour servir aux religieux de Savigneux<sup>12</sup>.

\*

\* \*

---

<sup>7</sup> Lettre d'Octave de la Bâtie à Camille de Meaux, fonds Sainte-Foy-Saint-Sulpice, archives Diana 1 F 42 228-43 (document que nous a signalé Mlle Avril Mauveaux).

<sup>8</sup> Cf. chapitre *Le prieuré Sainte-Croix de Savigneux*.

<sup>9</sup> Jean Antoine Zanoli (Zanoly), plâtrier piémontais, né le 23 nov. 1787, près de Verceil (Italie), établi à Montbrison sous le Premier Empire ; son lieu de naissance était alors un département français, celui de la Sésia.

<sup>10</sup> Selon Thomas Rochigneux, *Bulletin de la Diana*, tome 5, p. 168.

<sup>11</sup> Maladrerie située à l'emplacement de l'actuel source d'eau minérale de Moingt. Cf. J. Barou, "La maladrerie Saint-Lazare de Moingt", *Village de Forez*, n° 12 octobre 1982.

<sup>12</sup> Archives départementales de la Haute-Loire, 1 H 1 (La Chaise-Dieu), H 152, 33-34.

Il est bien dommage que l'antique église Sainte-Croix, un bel édifice gothique, ait complètement disparu. Elle avait le tort d'être l'église prieurale et de ne pas être entourée d'un bourg, fut-il modeste. Après la grande épreuve révolutionnaire, les Savignolais ont nullement cherché à la préserver d'autant plus que la paroisse avait été supprimée. Et puis la grande route, celle de Montbrison à Lyon percée vers 1790, offrait un lieu plus commode pour un tout début d'urbanisation. Sainte-Croix fut, en quelque sorte, une victime de la Révolution... et de la route.

## La cloche nommée *Marie*

Sauveterre, Bourbon, Marie-Charlotte, et Amélie... De beaux noms pour nos cloches foréziennes. Il y a aussi Marie qui a voyagé de Savigneux à Montbrison... en plus, bien sûr de son traditionnel pèlerinage pascal annuel à Rome.

### **M. Caquet est de retour**

Montbrison, 17 ventôse an 11. Les fracas de la *Grande Révolution* se sont un peu estompés. Grâce au Concordat de 1801, les églises sont rouvertes. Benoît Caquet, l'ancien curé de Saint-Pierre rentre chez lui. C'est un vieux prêtre réfractaire, un "confesseur de la foi", qui revient d'exil. Il avait été nommé curé de Saint-Pierre 35 ans auparavant, le 13 juin 1768.

Mais dans quel triste état retrouve-t-il sa vieille église ! Saint-Pierre, le modeste sanctuaire blotti au pied de la colline du château, a été laissé à l'abandon pendant dix ans. Porte béante, plus de vitres... Surtout un clocher vide ! Toutes les cloches de Saint-Pierre ont été brisées en 1793.

### **Fondue par *Etuva le boiteux***

On se rappelle alors qu'il reste une belle cloche dans le vénérable prieuré Sainte-Croix de Savigneux, vidé et ruiné lui aussi dans la tourmente...

Fondue en 1481 par "Etuva le boiteux", elle porte le blason de Renaud de Bourbon, alors prieur de Savigneux et archevêque de Narbonne. Elle pèse environ 1 300 kg, donne le mi bémol et sa dédicace annonce fièrement : **MARIA VOCOR, IN CUJUS HONORE FUNDOR**, *je porte le nom de Marie, ayant été fondue en son honneur.*

Les fabriciens de Saint-Pierre la font transporter, en mars 1803, de l'ancien couvent de Savigneux pour l'installer dans le clocher. L'opération est malaisée et coûteuse : 6 livres pour nourrir les voituriers, 24 livres 16 sous de dépenses de bouche et 16 sous d'eau-de-vie pour les ouvriers qui assurent l'installation, sans compter 9 livres de corde et 4 livres 10 sous pour le battant de fer...

Claude Midroit, le charpentier, fournit "huit crosses pour la cloche" et "six boulons avec leurs rosettes à 24 sols pièce". Le serrurier Valenne se fait payer 63 livres de fer pour mettre en état cloche et horloge... Il faut que ce soit bien solide.

Enfin tout est en place, Tachon et Côtan, les sonneurs de Saint-Pierre, peuvent la remettre en branle. En 1808 une petite cloche est installée dans une guérite qui surmonte le clocher. Puis en 1851, le curé Barou fait fondre une nouvelle cloche, Amélie, du nom de sa marraine, la baronne de Meaux.

### **Un nouveau beffroi pour Marie, Amélie et la petite...**

En 1875, la vieille église Saint-Pierre, maintes fois rapiécée mais toujours branlante, est démolie par le chanoine Ollagnier qui a fait bâtir l'actuelle église néo-gothique. Ainsi elle subit le même sort que, 40 ans plus tôt, l'église prieurale de Savigneux, vendue pierre par pierre par l'entrepreneur Zanoli !

Marie et ses petites sœurs sont installées dans un nouveau beffroi tout neuf. Depuis lors, elles continuent de dire à tous les peines et les joies du peuple chrétien...<sup>13</sup>

<sup>13</sup> Joseph Barou : "Saint-Pierre de Montbrison", *Village de Forez*, supplément au n° 48, octobre 1991.

## Les curés de Savigneux sous l'Ancien Régime

### *Petite chronique paroissiale*

Grâce aux travaux de l'abbé Vachet<sup>14</sup> et aux notes manuscrites de l'abbé Planchet<sup>15</sup>, premier curé de Savigneux après la reconstitution de la paroisse, nous possédons quelques renseignements sur les curés ayant exercé leur ministère à Savigneux sous l'Ancien Régime : personnalités variés, parfois pittoresques avec leurs mérites et, aussi, leurs défauts. Leur évocation rejoint en même temps la chronique villageoise depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

### **Les premiers curés**

Dans les premiers temps, les fonctions curiales étaient exercées par le prieur de Savigneux ensuite par un curé nommé par lui. On ne sait pratiquement rien des premiers curés cités : Pierre Brocheri en place vers 1500, Pierre de Montieu, Jean Moulin nommé le 3 décembre 1614, Jean Chirat, Claude Henrys, curé depuis le 22 juillet 1642, figure lors de la visite pastorale de 1662 et Jean Faure lui succède le 25 novembre 1678.

### **Antoine Roux**

Antoine Roux (ou Roüe) est nommé le 30 décembre 1694. Il prend possession de la prébende dite de Sainte-Catherine en 1696.

Bien que curé d'une paroisse pauvre Antoine Roux a les moyens d'entretenir un valet dont on retrouve souvent le nom comme témoin aux actes. Ses serviteurs successifs se nomment Jean Pinand et Jean Truchard en 1701, Antoine André en 1702, Antoine Darpheuille en 1703.

Le curé Roux ne semble pas en très bons termes avec les Bénédictins. Il ne semble pas bénéficier d'une bonne santé. Malade tout le mois de janvier 1701, il est remplacé par M. Thiers, prêtre prébendier de la collégiale Notre-Dame. Cependant à la fin de sa vie, en 1704, malade, il est parfois remplacé par le prieur, Jean Thomasson, à plusieurs reprises.

Le climat de la paroisse est particulièrement malsain à cause des étangs qui favorisent les fièvres. Le nombre des décès l'emporte le plus souvent sur celui des naissances. Ainsi, en 1702, il y a 23 sépultures pour seulement 13 baptêmes. Les années qui suivent confirment la tendance : en 1703, 29 sépultures et 16 baptêmes ; en 1704, 39 sépultures et 17 baptêmes.

Antoine Roux meurt le 3 février. Il est inhumé le 5 février 1705 devant la porte de l'église et non dans le tombeau des prêtres situé à l'intérieur. Par humilité, il avait choisi ce lieu afin qu'on soit obligé de marcher sur sa tombe pour entrer dans le sanctuaire.

Antoine Roux était probablement membre - ou bienfaiteur - de la confrérie des pénitents du Gonfalon. En effet, l'acte de sépulture précise que *toute la compagnie des pénitents blancs de Montbrison* a assisté à ses funérailles. La cérémonie est présidée par Marcellin Pinel, prieur claustral de Savigneux et non, comme c'était la coutume, par l'archiprêtre de Montbrison.

### **Pierre Ribéron**

Pierre Ribéron succède à Antoine Roux le 12 février 1705. Il est originaire d'une famille bourgeoise de Tiranges en Velay, (aujourd'hui dans le diocèse du Puy). Souvent malade comme son prédécesseur, il se fait remplacer dès septembre 1705 par son neveu Joseph Ribéron qui deviendra plus tard curé de Savigneux. Il signe un dernier acte le 22 juin 1706.

**Jacques May** devient à 53 ans le nouveau curé de Savigneux. Il est installé le 11 juillet 1706. Il reste 7 années à Savigneux et se signale par une mauvaise tenue des actes de catholicité. Cette période est marquée, sur le plan climatique, par le *grand hiver* de 1709-1710 qui fait cruellement souffrir les Savignolais. Les registres paroissiaux notent 25 sépultures pour 1710 contre 10 seulement l'année précédente. En 1711, parmi les 9 décès enregistrés se trouve

---

<sup>14</sup> Abbé Vachet, *Les paroisses du diocèse de Lyon*, Lyon, 1899.

<sup>15</sup> Notes manuscrites contenues dans un petit cahier vert intitulé *Registre-journal de l'église de Savigneux*.

celui du père du curé qui était venu terminer ses jours à Savigneux. Le 18 mai 1711, Pierre May, âgé de 88 ans est inhumé dans l'église de Savigneux, tout près des fonts baptismaux.

Quant au curé Jacques May, il décède en 1713. Il est inhumé le 15 août 1713 en l'église de Savigneux. Seuls deux moines du prieuré : Dom Gabriel Béal et Dom Benoist, Nicolas sacristain, signent l'acte de sépulture. Fait inhabituel et inexpliqué, les funérailles se sont déroulées en l'absence de membres du clergé montbrisonnais.

**Joseph Ribéron** (ou Ribeyron) succède en 1713 à Jacques May comme curé de Savigneux. Il s'agit du neveu de Pierre Ribéron qui avait été lui-même curé durant une brève période (1705-1706). La transmission d'une cure d'oncle à neveu est alors une pratique courante. Entré en fonction à l'âge de 37 ans, le nouveau curé dirigera la paroisse pendant plus de 22 ans.

Comme plusieurs de ses prédécesseurs il s'oppose souvent aux Bénédictins du prieuré. Les motifs de conflit ne manquent pas. Pour les offices monastiques et les cérémonies paroissiales, prieur et curé doivent utiliser la même église. Le prieur considère le curé comme un subordonné puisqu'il l'a nommé. De son côté le curé se considère comme libre puisqu'il dépend pour son ministère paroissial du seul archevêque de Lyon. C'est une situation incommode qui demanderait d'être conciliant alors que de part et d'autre on privilégie la procédure. Un procès oppose donc, dès 1714, le prieur Jacques de La Codre au curé Joseph Ribéron<sup>16</sup>.

Joseph Ribéron meurt à l'âge de 59 ans le 2 juin 1737. Il est inhumé au milieu de l'église. Plusieurs clercs sont cités dans l'acte de sépulture : M. Guillaume, curé de Sainte-Madeleine et archiprêtre, Denis Combe, prêtre sociétaire de Saint-André, François Ribéron, prêtre prébendier de Notre-Dame, et enfin Benoît Ribéron, "étudiant en humanités", neveu du curé défunt. En revanche, il n'y a aucune mention de religieux du prieuré.

**Jacques Fargeix** (Farges ou Fargeux) est nommé à la cure et prend possession le 24 juin 1737, installé officiellement par M. Guillaume, curé de Sainte-Madeleine en présence, cette fois, des révérends pères bénédictins<sup>17</sup>. Ce nouveau curé semble avoir de meilleures relations avec les moines. Durant les dernières années de son ministère, les religieux le remplacent à plusieurs reprises. En 1751, Gabriel Buer, prieur claustral, et Noël Blanchon, "doyen", font l'un et l'autre un baptême. En 1753 et 1754, le registre paroissial porte le nom de deux autres moines : Gaspard d'Alemance et Philippe Viaud. Au temps du curé Fargeix, on rebâtit, non sans mal, le pont de Savigneux [voir encadré]. Le 4 juin 1753 une nouvelle cloche est baptisée [voir encadré].

### Un pont de Savigneux

Le registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'année 1748 porte une intéressante note du curé Fargeix concernant la construction d'un pont sur le Vizézy. A partir de cette indication l'abbé Planchet retrace, avec un brin de malice, une anecdote villageoise :

*De tous temps les ponts ont eu leur utilité pour permettre le passage des rivières. A la place du pont en fer qui permet actuellement de traverser le Vizézy entre le village actuel de Bicêtre (l'ancien Savigneux) et les villages de la rive droite, il y avait alors, comme on disait "une planche", c'est-à-dire un pont étroit en bois ne servant qu'aux piétons. Cette planche était tombée de vétusté ou avait été emportée par quelque crue subite de la rivière, et ceci pendant l'été de 1748.*

*Le curé Fargeix qui, plus que tout autre, sentait le besoin urgent du rétablissement de ce pont avant l'hiver, soit pour lui-même, afin de pouvoir aller facilement visiter les paroissiens de ces mêmes villages qui avaient chaque dimanche au moins à venir aux offices, entreprit de faire rétablir "la planche" soit par lui-même, soit avec l'aide des "luminiers" de service.*

*Comme il s'agissait d'un "objet" d'utilité publique, on fit la quête au moins auprès des principaux propriétaires. Les Bénédictins durent s'inscrire les premiers, et après eux les autres propriétaires à l'exception de deux.*

<sup>16</sup> Cf. Auguste Broutin, *Les couvents de Montbrison*.

<sup>17</sup> M. Champenois, notaire royal et apostolique de la Rajasse est cité dans cette cérémonie ce qui pourrait laisser supposer que le curé était originaire de ce village des monts du Lyonnais.

*L'opération ne traîna pas trop en longueur et dès le 16 décembre de la même année, donc avant le gros de l'hiver, tout était réparé. M. le Curé Fargeix eut l'heureuse idée de noter ce fait, à la fin du registre de 1748 :*

Nota : La planche de Savignieu a été posée le 16 décembre 1748. L'arbre fut conduit de Currèze par Jean-Baptiste Thinet, granger à Chantermerle et par Antoine Thivert, granger à Chantegrelet. Elle a coûté tout exploitée 27 livres dix sols. Les propriétaires l'ont payée à concurrence de 23 livres. Le sieur curé en a été pour 4 livres. Le conseiller Genet n'a rien voulu donner non plus que Mme de Foris.

\*

\* \*

*Les deux récalcitrants désignés non sans une pointe d'acrimonie en fin de cette note n'étaient pourtant pas les moindres d'entre les propriétaires. Sans doute l'ancien château fort de Foris n'existait plus mais Madame de Foris n'en habitait pas moins une confortable maison, actuellement maison de campagne de la famille Reymond. Pour refuser son obole, donna-t-elle pour raison que ni elle ni ses fermiers n'avaient à se servir de cette "planche", n'importe, la chose était d'intérêt général et il y avait là une bonne charité à faire à peu de frais.*

*Quant au conseiller Genet, que nous retrouverons en 1774 qualifié de "noble Jean-Marie Genet, doyen de messieurs les conseillers au bailliage de Forez" son refus est encore moins excusable. Il possédait un domaine à Mornols, une maison importante à Chantegrelet. Argua-t-il du fait qu'il habitait la ville de Montbrison ? La raison en est médiocre.*

*Note de l'abbé Planchet<sup>18</sup>*

Après vingt années de ministère à Savigneux Jacques Fargeix meurt brutalement le à l'âge d'environ 64 ans. Le 5 août 1757, il est frappé de congestion en rédigeant l'acte de baptême du petit Jacques Faure, un enfant d'une famille de grangers du hameau des Colombons qu'il venait de baptiser. Détail émouvant : l'acte reste inachevé. Après trois jours, le 8 août, Jacques Fargeix meurt. Il est inhumé le lendemain dans la nef de l'église par Jérôme Benoît, curé de Sainte-Madeleine et archiprêtre. Les curés Payet de Moingt, Didier de Champdieu assistent aux funérailles.

### **Baptême d'une cloche à l'église Sainte-Croix**

*Nous, Jacques Fargeix, prêtre et curé de Savigneu, du consentement des principaux habitants de cette paroisse, avons fait fondre la seconde cloche du poids de dix-neuf quintaux, le 4 juin 1753, et a été bénie le 16 du même mois et an que dessus, sous le nom de Jeanne-Marie qui lui fut donné par noble dame Jeanne-Marie du Perrier, veuve de feu Estienne de Meaux, lieutenant général de la ville de Montbrison, par Messire Jérôme Benoist, licencié ès droits, prêtre, curé de Sainte-Marie-Madeleine de Montbrison et archiprêtre de la même ville. La cérémonie s'est faite avec beaucoup de piété et de respect en présence d'une grande partie des habitants de la paroisse et en particulier de Louis Couhard, marguillier moderne, des citoyens de ladite ville et des habitants des paroisses voisines, de Messire Damien Chavassieux, prêtre chanoine de l'église collégiale et royale de ladite ville de Montbrison, de Messire Genis Payet, prêtre, curé de Moingt et de Sainte-Anne, son annexe, qui ont signé avec nous, et non ledit Louis Couhars, qui, avec les autres habitants, ont déclaré ne le savoir, de ce enquis et sommés.*

*Chavassieux, chanoine*

*Fargeix, curé de Savigneux,*

*Payet, curé de Moingt et de Sainte-Anne de Montbrison*

*Benoist, curé de Sainte-Madeleine, archiprêtre*

*[relevé par l'abbé Planchet, Bulletin paroissial de Saint-Pierre, 01/10/1911]*

<sup>18</sup> *Registre-journal de l'église de Savigneux.*

**Jean-Marie Dorigny** signe son premier acte comme curé de Savigneux le 16 septembre 1757. C'est le fils de Philippe Pierre Dorigny (d'Origigny) écuyer. Il reste seulement 6 années en fonction. En octobre 1762, il devient "chanoine sacristain de l'église collégiale et royale de Notre-Dame" après le décès de Charles de Roussi. Résidant habituellement à Montbrison, il confie souvent l'administration de sa paroisse à un moine de Savigneux. Du 19 décembre 1762 au 10 novembre 1763, les registres sont signés par "Dom Monginot, bénédictin, desservant". A la fin de 1763, il résilia définitivement sa charge.

**Joseph Bouchet** lui succède le 10 novembre 1763. Il signe son premier acte le 15 décembre 1763. Tombé malade, il résigne sa charge le 7 juillet 1779 au profit de Noël Thève, un vicaire de Saint-Pierre de Montbrison. Le 12 janvier 1780, il revient sur sa décision par un "acte de regret" et recommence à signer les actes de catholicité comme curé de Savigneux à compter du 20 novembre 1780. Il a alors un vicaire : Jacob Bedoin.

Joseph Bouchet meurt le 20 avril 1784 à l'âge d'environ 65 ans. Il est inhumé le 23 dans la nef de l'église Sainte-Croix en présence du chanoine Bruyère du chapitre de Notre-Dame et de François Chaîne, Pierre Laurent Gardon et Antoine Cartal, prêtres prébendiers de la collégiale.

**Noël Thève**, curé de Savigneux, contesté par Joseph Bouchet, en 1779 et 1780.

### ***Une succession manquée : Joseph Bouchet et Noël Thève***

En juillet 1779, Joseph Bouchet, curé de Savigneux fut atteint d'une "*maladie qu'il regardoit des plus dangereuses*". Il signa un dernier acte de catholicité le 6 juillet et le 7 juillet il abandonna sa charge de curé au profit de Noël Thève, un vicaire de la paroisse de Saint-Pierre de Montbrison. Ce dernier avait promis, verbalement, de ne s'en prévaloir que s'il mourait. L'acte fut reçu par Bourboulon, notaire à Montbrison.

Malheureusement Noël Thève ne tint pas ses engagements. Il s'installa aussitôt comme curé de Savigneux, accaparant les registres, les clefs de l'église et de la sacristie. Il signa les actes comme "vicaire de Savigneux" jusqu'au 11 janvier 1780 ensuite il s'intitula "curé de Savigneux". Joseph Bouchet se rétablit et se retrouva bientôt "*réduit dans la plus triste position hors d'état de subsister*".

Aussi le 12 janvier 1780, avant midi, dans sa maison curiale près du prieuré essaya-t-il de rétablir les choses par un "acte de regret et révocation"<sup>19</sup>. Il regrettait d'avoir abandonné sa charge et révoquait l'acte précédent. Il avait, semble-t-il, le droit de le faire dans un délai de trois années puisque il y avait eu une clause – non écrite – *a causa mortis*. Chantelauze et Bruyat, notaires royaux et apostoliques reçurent cet acte.

Finalement le curé Bouchet obtint gain de cause et reprit ses fonctions. Le 20 novembre 1780, il signa à nouveau les registres paroissiaux avec son vicaire Jacob Bedoin...

Cet incident nous rappelle que la charge de curé, outre sa dimension spirituelle, comportait aussi un "bénéfice", c'est-à-dire des revenus bien matériels. Pour la paroisse de Savigneux, ils étaient modestes mais n'en constituaient pas moins une façon d'échapper à la misère. Pour les cures, la succession s'effectuait souvent, nous l'avons dit, d'oncle à neveu. Si cela n'était pas possible, un curé malade ou âgé "résignait" sa charge en faveur d'un prêtre plus jeune qu'il avait choisi. Ce dernier lui assurait alors une petite rente viagère pour lui permettre de finir dignement ses jours. Dans le cas qui nous intéresse Joseph Bouchet, se considérant comme perdu, n'avait pas prévu cette pension.

Ces questions basement matérielles âprement disputées pourraient étonner de la part d'ecclésiastiques. Il faut se souvenir que les clercs étaient très nombreux et que la situation du petit clergé était proche de celle du peuple. Devenir prêtre constituait une promotion tout comme passer du statut de vicaire à celui de curé, même si la paroisse était pauvre et rurale.

<sup>19</sup> Acte du 12 janvier 1780, archives Diana 3 G 110.

### **Les derniers curés**

**Pierre Passot** devient ensuite curé pour une brève période puisqu'il meurt le 11 septembre 1784 à 35 ans. Ses funérailles sont présidées par Messire Benoît, curé de Sainte-Madeleine. Les actes sont ensuite signés par messire Gras, "curé commis de Savigneux" jusqu'en novembre 1784.

**Manaud**, prêtre de l'Oratoire, est curé de Savigneux à partir du 9 novembre 1784. Il appartient, comme son successeur à la communauté des Oratoriens du collège de Montbrison.

**Mathieu Oudet**, prêtre oratorien, le remplace à la fin de l'année 1788. Il signe son premier acte de 18 décembre 1788. M. Chaîne est son vicaire jusqu'au 18 août 1792. Mathieu Oudet prête serment le 16 janvier 1791. Le 1<sup>er</sup> décembre 1792, son nom apparaît pour la dernière fois dans les registres pour le baptême de Jean, fils de Pierre Pinet et de Claudine Vacher, locataires à Cromérieux. Le procureur de la commune Joannard prend ensuite en main les registres.

**Aimé Jean Stapts**, prêtre constitutionnel<sup>20</sup>, est né le 20 mai 1771. Il devient curé de Savigneux à peine âgé de vingt-deux ans mais reste en fonction seulement quelques mois.

Dès le 24 novembre 1793, le citoyen Aimé Stapts, qualifié de *ci-devant curé de Savigneux*, est nommé d'une voix *unanime* comme scrutateur lors de l'assemblée *de tous les citoyens actifs* de la commune pour procéder à l'élection du maire. De suite il prête *serment d'être fidèle à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la république, la sûreté des personnes et des propriétés ou de mourir à son poste ou de mourir à son poste en les défendant...* Antoine Olivier est élu maire et Aimé Stapts membre de la municipalité avec le titre de *notable et officier public*.

Bien que prêtre constitutionnel l'ancien curé de la paroisse reste suspect. Il est contraint de réclamer un certificat de civisme. Le 15 ventôse de l'an 2, la municipalité certifie qu'il réside à Savigneux depuis quinze mois et qu'il *est un bon patriote, un vrai républicain, ayant donné dans tous les temps des preuves du plus pur civisme, ce qui est encore plus attesté par les persécutions qu'il a éprouvées de la part des muscadins...* Il continue quelque temps à être membre de la municipalité dont il signe les procès-verbaux avec la qualité de *notable*.

La présence d'un curé jureur ne protège nullement l'église de Savigneux des profanations. Le 12 nivôse de l'an 2, une troupe de vingt dragons venant de Montbrison arrive à sept heures du soir à Savigneux. Sans prévenir la municipalité ils enfoncent la porte de l'église et emportent les vases sacrés, le linge, les chandeliers et l'argent des fabriciens. Pour se couvrir, le 20, la municipalité croit bon d'établir un procès-verbal de ces exactions et de l'adresser aux autorités du district de Boën<sup>21</sup>.

Le 19 pluviôse de l'an III, se sentant toujours menacé, Aimé Stapts assure ne plus pouvoir exercer ses fonctions d'officier public et donne sa démission. Sur sa demande la municipalité de Savigneux lui délivre un nouveau certificat plus complet assurant qu'il est vivant, qu'il réside à Savigneux et n'a point émigré, que ses biens ne sont point séquestrés, qu'il n'est pas détenu pour *cause de suspicion ou de contre révolution*. De plus il a présenté sa quittance d'impositions mobilières de 1792 et des trois années précédentes, la quittance de son don patriotique, son certificat de civisme... Ces précautions semblent suffire puisqu'il reste à Savigneux et obtient même, le 7 floréal de l'an 3, l'adjudication du rôle de la contribution foncière pour l'année 1793. L'ancien curé constitutionnel devient donc, en quelque sorte, un agent du trésor !

Avec cette curieuse reconversion s'achève donc la chronique des curés de l'ancienne paroisse. Il faudra attendre 110 ans avant que l'on retrouve, à nouveau, un "curé de Savigneux".

Joseph Barou

---

<sup>20</sup> Ne figure pas dans l'ouvrage de l'abbé Vachet. Les renseignements concernant Aimé Jean Stapts sont tirés du *Registre des délibérations de la commune de Savigneux (12 novembre 1793-10 avril 1796)*, publié en 1945 par l'imprimerie Eleuthère Brassart à Montbrison.

<sup>21</sup> *Registre des délibérations de la commune de Savigneux... op. cit.*